

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 04 **Nouvelles
lignes de bus**
lundi 12 novembre

Loisirs



Nouveau sur la
ville : un cours
d'éveil musical
.....

09

Agenda



Des idées de
cadeaux
originaux au
marché de Noël
.....

12



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

La Ville du Bois, à l'écart des gares RER et peu desservie par les transports en commun, souffre de cette dépendance. La mise en service entre 1989 et 1995 de la ligne de bus Meyer 55-17 (Sainte-Geneviève-des-Bois - Nozay) a réduit ces contraintes. Au fil des années, la situation a évolué, **sans toutefois répondre pleinement aux besoins** d'une partie de notre population, celle ne disposant pas de véhicule ou tout simplement dépendante d'un parent, d'un voisin...

Consciente de la nécessité de développer l'offre en matière de transports en commun, la municipalité a, dès son adhésion à la communauté d'agglomération Europ'Essonne, légitimé ce besoin, également partagé par d'autres villes de la communauté, dont certaines (plus importantes) sont déjà desservies par la RATP et/ou le RER.

Dés le 12 novembre, grâce au concours d'Europ'Essonne (qui finance 80 % du coût de fonctionnement, le reste étant à la charge de la ville), nous allons mettre en service une **navette, gratuite pour nos habitants**. Son circuit, couplé à une **modification de la ligne Meyer 55-17 actuelle**, va permettre de circuler entre certains points de la ville, de rejoindre les arrêts de correspondance situés sur la RN 20 et en direction du RER C. En un mot, l'offre en matière de transports permettra de rejoindre par les transports en commun des secteurs attractifs de notre territoire (services publics, emploi...).

Cette navette, qui est un complément à la ligne existante, a pour vocation d'évoluer afin de mieux répondre aux besoins. Son succès dépend bien sûr de ce qu'elle est capable d'apporter en matière de services, mais aussi de nous tous qui trouverons, dans ce mode de transport alternatif à la voiture particulière, un intérêt non négligeable.

Je vous laisse découvrir l'article correspondant en page 4.

Votre maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	6
Loisirs	8
Expression libre	10
Infos pratiques	11
Agenda	12

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet
Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Si vous ne recevez pas - ou irrégulièrement -
La Feuille du Bois, peut-être est-ce dû
à un problème de portail fermé, code,
chien méchant... Contactez le service
Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



9 septembre

Le rendez-vous des associations

Trente-six associations urbisylvaines accueillent le public sous un beau soleil, pour présenter leurs activités et recueillir les inscriptions. Europ'Essonne tient deux stands : l'un sur le très haut débit, l'autre sur la maîtrise de l'énergie. Installé de l'autre côté de la place Beaulieu, le vide-grenier est aussi de la fête.



15 septembre

Animations variées autour du patrimoine

Outre la traditionnelle visite de la caserne des pompiers, qui remporte toujours beaucoup de succès, une balade historique est proposée cette année par l'association Retraite Sportive - où comment voir la ville autrement. Du 10 au 25 septembre, la bibliothèque accueille une exposition sur les châteaux forts de l'Essonne.



22 septembre

Médillés du travail

Le maire invite les médaillés pour leur remettre un diplôme puis faire un brin de causette autour d'un verre.

27 septembre

Quand l'enfant arrive...

Les jeunes parents se retrouvent autour de la table pour soumettre leurs interrogations relatives à l'arrivée de leur bébé, à une sage-femme et une puéricultrice de la PMI, un travailleur social de la Caf et une professionnelle de la ville.



28 septembre

"Notre Dame" nettoie les bois

Plusieurs classes de l'école Notre Dame vivent en pratique la citoyenneté, en participant au nettoyage des bois et de la place Beaulieu.

LIGNES DE BUS

Plus fréquentes, mieux reliées

Dès le lundi 12 novembre, les nouvelles lignes de bus seront en place sur la commune. Parcours et horaires évoluent, pour s'adapter aux besoins des Urbisylvains et mieux faire le lien avec le RER et les autres lignes de bus. Il y aura donc **un bus toutes les demi-heures**, le matin et le soir, ce qui permettra aux usagers de trouver un **transport direct vers le RER C** et une **correspondance avec les lignes DM 151-153 pour le RER B Massy-Palaiseau ou Arpajon**. L'objectif est de satisfaire le plus grand nombre ; la municipalité espère que les inconvénients seront mineurs pour les quelques personnes qui ne se retrouveraient pas dans cette configuration.

Pourquoi ces changements ?

Jusqu'à alors, La Ville du Bois était desservie par la seule ligne 17 qui comprenait deux branches, 17B et 17C, convergeant vers le RER C à Epinay-sur-Orge. Sur chaque ligne, le bus passait toutes les heures, fréquence insuffisante. Par ailleurs, les correspondances avec les autres lignes de la RN 20 étaient difficiles.

Comment la municipalité est-elle parvenue à ce résultat ?

Compte tenu des contraintes imposées par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et le Syndicat Intercommunal des Transports en Commun (SITC), il fallait trouver une solution qui respecte le budget alloué à ce service, qui soit neutre pour les autres communes et qui respecte la



Où s'informer ?

Deux dépliants avec parcours et horaires seront prochainement distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la ville : un pour la ligne 17 (transports Meyer) et un pour la navette (Europ'Essonne). Dans La Feuille du Bois de décembre, vous trouverez un plan détachable, commun à ces 2 lignes. Informations à jour sur www.lavilledubois.fr [Infos pratiques > Transports].

grille des horaires. La municipalité a tenu compte de la fréquentation des deux lignes existantes qui montre un nombre faible d'usagers (souvent nul) le matin du RER vers La Ville du Bois et le soir de La Ville du Bois vers le RER. Europ'Essonne s'est montrée à l'écoute des besoins en imaginant une formule qui prenne en compte toutes ces contraintes.

Quels arrêts changent dès le 12 novembre ?

- L'arrêt du 8 Mai 1945 est supprimé et remplacé par l'arrêt Les Clos.
- Les arrêts de la voie des Postes ne

permettent plus de rallier le RER C ; il faut utiliser les arrêts de la rue du Grand Noyer.

- Les arrêts du sud (Saint Fiacre - Gravières - Bas Rochers - Grenouillère) sont supprimés mais restent en service pour la navette Europ'Essonne qui permet d'assurer la liaison avec les lignes situées sur la RN 20 et avec la nouvelle ligne 17.

Pour les lignes scolaires, il n'y a aucun changement. Il est à noter que les élèves du collège Louise Weiss habitant les Joncs Marins ou la voie des Postes bénéficient de meilleurs horaires pour rejoindre leur établissement. ↗

En résumé, que nous permettront les nouvelles lignes ?

- Circuler dans La Ville du Bois : ligne 17 et navette
- Rejoindre le RER C à Epinay-sur-Orge : ligne 17
- Récupérer une correspondance vers Paris (lignes 151 et 152), vers Massy (ligne 153) ou vers Montlhéry et Arpajon (lignes 151, 152, 153)

- Aller au collège Louise Weiss : ligne 17
- Aller à Longjumeau : ligne 152

Combien coûte le transport ?

La navette est gratuite. Comme auparavant, un titre de transport est obligatoire pour la ligne 17 ; les tickets T+ sont vendus par le conducteur à l'unité, pour une utilisation immédiate.

 Vos réactions : communication@lavilledubois.fr

ALLOCATIONS DE FIN D'ANNÉE

Coup de pouce appréciable

Voté en conseil municipal

En cette fin d'année, les familles nombreuses, les personnes âgées à faible revenu et les demandeurs d'emploi peuvent solliciter des aides "eau, gaz, électricité, combustible" et "Noël", fournies par le Conseil Général et le Centre Communal d'Action Sociale. Les Urbisylvains sont invités, au plus tard le vendredi 30 novembre, à prendre rendez-vous avec le CCAS qui étudiera leurs droits pour cette subvention.

Justificatifs à apporter : bulletins de salaires, relevés ASSEDIC, attestations CAF, pension, factures d'EDF et d'eau, carte de demandeur d'emploi, livret de famille, relevé d'identité bancaire, avis d'imposition.

Contact :
01 69 63 32 79



Travaux en bref

■ Dans le cadre de la mise en conformité des bâtiments communaux, des **travaux d'assainissement** ont été réalisés devant la mairie.

■ La **véranda** de la ferme de la Croix Saint-Jacques, où se déroulent les activités des enfants, va être refaite. Il

s'agit d'éradiquer les problèmes d'infiltration et d'aménager un espace esthétiquement plus agréable, qui se fonde mieux dans l'architecture du bâtiment. La toiture et les murs vont être refaits. D'une durée de 6 semaines, les travaux démarreront après les vacances de la Toussaint.



En bref

Recrudescence de cambriolages : attention !

Suite à une recrudescence de cambriolages à domicile, en pleine journée ou pendant la nuit, la population est invitée à prendre toutes les précautions en cas d'absence du domicile, même de courte durée. Verrouillez les portes, fermez les volets. Prévenez vos voisins d'une absence plus longue. Evitez d'accepter un rendez-vous ou de faire entrer des personnes vous démarchant pour une quelconque prestation, surtout si elles se disent missionnées par la mairie.

Renseignements : Police municipale,
01 64 49 55 60

Un acte civique si simple

La voie publique n'est pas une poubelle ! Evitons de jeter nos déchets n'importe où. Le jet d'ordures est puni d'une contravention de 2^e classe (35 €). De nombreux moyens sont à notre disposition pour faire en sorte que l'environnement reste agréable.

Pour en savoir plus, contactez
le Sirm au 09 67 00 49 92.

Collecte des déchets verts

Attention ! Les végétaux seront collectés pour la dernière fois cette année, le lundi 26 novembre.

Nouvelle activité

Depuis peu, une esthéticienne à domicile, urbisylvaine, propose ses services. Tarifs sur simple demande au 06 60 42 38 10.



En bref

Fermeture des accueils de loisirs

Le service Educatif informe les familles qu'il n'y aura pas d'accueil de loisirs les lundis 24 et 31 décembre, ni le vendredi 10 mai 2013.



Deux jours d'école déplacés

L'Education Nationale a statué sur les deux jours à rattraper suite au rallongement des vacances de la Toussaint. En Ile-de-France, les enfants auront donc classe le mercredi 22 mai 2013 (le lundi étant férié, les enfants auront bien 4 jours de classe sur cette semaine mais consécutifs) et le vendredi 5 juillet 2013 (les vacances d'été débutant donc le soir à 16h30 après les cours).

Erratum

Depuis septembre, le portugais et le marocain sont proposés dans le cadre de l'enseignement des langues et cultures d'origine. La rédaction vous prie de l'excuser pour l'erreur qui figure en page 7 de "La Feuille du Bois" d'octobre.

STRUCTURE JEUNESSE

Continuité avec Mélissa

Mélissa vient d'arriver au Micado, en remplacement de Clémence pendant son congé maternité (jusqu'en janvier ou février). Titulaire du Staps (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), cette ancienne éducatrice sportive va poursuivre les activités proposées par le Micado (programme fourni sur simple demande).

La structure est ouverte à tous les jeunes, de 11 à 17 ans, même s'ils ne sont pas inscrits aux ateliers. Seule condition : que leur inscription annuelle ait été validée. Pour cela, ils doivent fournir des pièces justificatives* et choisir l'une des 2 formules : payer 20 € à l'année, donnant droit à une réduction de 50 % sur les activités et sorties, ou ne rien payer à l'année mais supporter la totalité des coûts. Pour rappel, le Micado est ouvert le

mercredi, de 13h30 à 19h, et le samedi, de 10h à 17h.

Renseignements : 01 69 63 34 12

* Justificatif de domicile de moins de trois mois, fiche de renseignements sanitaires signée par les responsables légaux, photo d'identité, certificat médical d'aptitude à la pratique du sport et des activités nautiques, brevet 50 mètres de natation.



ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Deux nouvelles accueillantes

L'équipe de l'accueil parents-enfants s'est renforcée avec Thao Vanpeene, maman d'Anaïs, seconde de la fratrie, et Christiane Duhauvet, mamie de Lily.





ÉCOLE PRIVÉE

Voté en conseil
municipal

La ville participe au financement

L'école élémentaire privée Notre Dame, située rue des Cailleboudes, est associée par contrat à l'Etat. Par conséquent, conformément à l'article 89 de la loi du 13 août 2004, la ville participe au financement de l'école au prorata du nombre d'enfants domiciliés sur la commune. Une convention lie donc la commune avec l'école Notre Dame ; les frais sont fixés à 515 € par élève pour l'année 2012-2013.



À LA PISCINE

Séance de tests

La piscine du SIRM, à Montlhéry, accueille les scolaires toute l'année. Le 27 septembre, l'école Ambroise Paré était représentée par les enfants des classes de CE1, qui réalisaient des tests pour savoir dans quel niveau ils effectueraient les séances suivantes. Cette année, la piscine concerne aussi les CP et les CM2.



Rendez-vous
mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

- Consultations par le médecin
Vendredis 16, de 9h à 11h30,
et 23 novembre, de 9h à 17h
- Permanence "pesée et conseils"
Mardis 6, 20 novembre,
4 décembre, de 9h à 11h30
Sur le parking de l'Escale
(chemin des Berges). Prendre
rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage
femme de la PMI, à l'Espace "Les
Lutins du Bois" (en face de l'Escale).
Renseignements et inscription :
Maison Départementale des Solidarités,
01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres
et d'échanges, réservé aux enfants de
moins de 4 ans, non scolarisés, accom-
pagnés d'un ou deux adultes familiaux.
Accueil libre et gratuit. Les vendredis
de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du
Bois", en face de l'Escale.
Sans réservation.
vendredi 16 novembre : **jeux libres**
vendredi 23 novembre :
motricité (au dojo)
vendredi 30 novembre : **jeux libres**
Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs** du mois de novembre



10^{ES} "RENCONTRES DU JAZZ"

Les billets bientôt en vente

Les billets pour les 10^{es} Rencontres du Jazz, programmées du 5 au 7 avril 2013, seront en vente dès début janvier. Pourquoi si tôt ? Parce que l'Orchestre du Splendid programmé le samedi soir risque d'amener beaucoup de monde et que la ville a souhaité laisser la primeur aux habitants de La Ville du Bois. Ces derniers auront donc deux mois pour acheter leurs places, avant que les billets restants soient mis en vente auprès d'un public plus large.

Dès le 7 janvier, billets en vente :

- au service Culturel (place du Général de Gaulle) : du lundi au vendredi (hors mercredi), de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 (16h le vendredi) ;
- au Syndicat d'Initiative (4 Grande Rue) : du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h30.

Renseignements : service Culturel,
01 64 49 55 40



NOUVELLE ASSOCIATION

Des pom pom girls sans pompons

Une nouvelle association vient de voir le jour sur la ville. "CheerWood" propose du "cheerleading", un sport à part entière s'apparentant aux pom pom girls - mais sans pompons. Seule condition imposée : la motivation. Les entraînements ont lieu chaque vendredi à 17h30, à l'Escale. Alyzée Régnier, présidente urbisylvaïne de l'association, est joignable au 06 61 50 75 99.

En savoir plus : www.cheerwood.skyrock.com

TENNIS CLUB

Un nouveau souffle

Le club house de tennis a trouvé sa place aux côtés des 4 terrains (2 couverts et 2 découverts) et d'un mur, installés par la ville. Il a été inauguré le 22 septembre dernier par Jean-Pierre Meur, Maire, en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, Députée-Maire de Longjumeau, d'élus de La Ville du Bois et de représentants du club. Baptisé du nom de Jean-Michel Pesenti, un Urbisylvain actif dans la ville et dans le club, décédé en 2007, le club house compte une salle commune d'environ 45 m², un bureau, deux vestiaires avec douche, des sanitaires - accessibles même lorsque les salles du club house

sont fermées - et un local de stockage. Avec la mise à disposition par la municipalité de ce nouvel équipement, les 250 adhérents - chiffre en augmentation - ont de quoi démarrer l'année dans d'excellentes conditions. Le club propose des entraînements pour tous, à partir de 6-7 ans, en loisirs ou en compétition. Il compte une équipe en 4^e série et une autre en 3^e. Un couple vient de gagner le Trophée Europ'Essonne, les 29 et 30 septembre derniers. Le TCVB recueille quelques résultats, mais l'ambiance prime.

En savoir plus : www.tcvb.fr



EVEIL MUSICAL

Nouveau sur la ville !

L'école municipale de musique propose des cours d'éveil musical, le mercredi matin, aux enfants de 4-5 ans (de 10h45 à 11h30) et de 5-6 ans (de 10h à 10h45).

Renseignements : 01 64 49 55 40 ou emmd@lavedubois.fr



En bref

Les métiers d'autrefois à La Ville du Bois

Il est sorti ! L'ouvrage "Les métiers d'antan", réalisé sous la conduite de Jean Guihou, est en vente au Syndicat d'Initiative, au prix de 25 €.

Contact : Syndicat d'Initiative, 4 Grande Rue, tél. 01 69 01 19 33

Tenir un point "dons" au Téléthon

Le service Culturel recherche des bénévoles pour tenir des urnes de dons lors du Téléthon, les vendredi 7 et samedi 8 décembre. Il s'agit d'assurer une présence dans la galerie du centre commercial VDB, entre 9h et 18h (sur des créneaux de 2 ou 3 heures).

Contact : service Culturel, 01 64 49 55 40 ou culture.sport@lavedubois.fr

AIDE AUX DEVOIRS

Recherche bénévoles

Les associations Astula et Inter'Val recherchent des bénévoles pour accompagner des jeunes dans leurs devoirs ou leur scolarité (fondamentaux : maths, français, histoire, géographie). Engagés sur l'année scolaire 2012-2013, ces volontaires animeront les séances qui auront lieu le soir, les lundis, mardis ou jeudis, par groupes formés de collégiens âgés de 11 à 14 ans.

Contact : Nicolas ou Séverine, 01 64 49 00 76, interval.lvdb@voila.fr

Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Dernière ligne droite pour le Très Haut Débit (THD)

C'est officiel. La fin du câblage de la fibre optique est annoncée (et financée) pour mars 2013. Lors de la Fête des Associations, les plus curieux d'entre vous ont pu s'arrêter au stand de Tutor, notre câblo-opérateur, où d'ores et déjà un fournisseur d'accès proposait une solution globale Internet/Téléphonie/Télévision. D'autres offres concurrentielles feront certainement leur apparition dans les mois qui viennent. Rappelons que le THD permet des échanges Internet à 100 Mb/s, la téléphonie IP fixe à faible coût et, enfin, la réception d'une ou plusieurs chaînes de télévision simultanées en qualité HD-1080p. Les amateurs apprécieront !

Gageons qu'un jour, face à la fibre, l'ADSL fera figure de sémaphore désuet. Ainsi, avec le THD, Europ'Essonne a voulu doter les acteurs économiques du territoire d'un outil de communication moderne et performant, leur permettant d'affronter le monde concurrentiel d'aujourd'hui dans les meilleures conditions. Et, ceci a été fait sans négliger pour autant la population qui bénéficie du même calendrier de déploiement. Qui s'en plaindra ?

José Vinales
Maire adjoint



Vivre Autrement

"Vivre Autrement"
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et sports*
Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*
Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*
Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*
Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*
José Vinales, *Nouvelles technologies*
Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*
Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével, *Solidarité*
Maurice Bourdy, *Manifestations locales*
Christelle Derchain, *Culture et associations culturelles*
Jacky Carré, *Urbanisme social*

Conseillers municipaux

Annie Perez
Noëlle Michard
Jean-Paul Le Duigou
Nicole Lebon
Francis Billard
Nathalie Onillon
Mohamed Osseni
Eliane Ciret

Guy Jousse
Claude Thiroux
Micheline Gesbert
Patrick Guymard
Véronique Pujol
Jean-Paul Mirotes
Céline Pascoal
Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Conseils en énergie - Conseils pratiques, neutres et gratuits pour vous aider dans vos démarches de maîtrise énergétique. Service mis en place par Europ' Essonne. **Mercredi 21 novembre**, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Prendre rendez-vous au 01 69 56 50 33.

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 20 novembre**, de 13h30 à 16h30, à Linas (place Ernest Pilon). Contact : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 13 et 27 novembre**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Monthléry. Contacter le 01 69 01 96 05.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** (jusqu'au 26 novembre) : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Alzheimer : un nouveau groupe d'aide aux aidants familiaux

Un groupe d'aide aux aidants familiaux, destiné aux proches des personnes malades, va démarrer le 15 novembre à Ballainvilliers. Les personnes s'engagent à participer aux six séances de 2h30 (le malade peut être accueilli sur place). Les séances permettent d'aborder, avec une psychologue et des professionnels spécialisés, la maladie, les comportements dérangeants, la vie quotidienne, la maison de retraite, la communication, la gestion du stress de l'aidant. Pour s'inscrire et avoir plus d'informations, contacter le 01 64 99 82 72.

Des "cafés mémoire" destinés aux conjoints, enfants, voisins, amis qui s'occupent d'une personne malade, ont lieu dans plusieurs communes de l'Essonne. A Arpajon, ils sont programmés de 15h à 18h les jeudis 15 et 29 novembre, 13 décembre 2012, au Café du Midi (place du Marché). Entrée libre sans inscription. En savoir plus : www.alzheimeressonne.org

Economisons le papier

Nous passons environ 40 % de notre temps au travail. Il est important de réduire notre empreinte carbone et d'être éco-responsable au bureau comme ailleurs. Soyons vigilants sur nos consommations de biens (papier, encre, eau...), d'énergie (électricité, chauffage, climatisation...) et dans nos modes de transport. Concernant le papier, par exemple, voici quelques gestes simples :

- n'imprimez que les parties des documents qui vous sont nécessaires,
- ne présentez qu'une seule copie papier lors de vos réunions avec une liste de diffusion,
- privilégiez le noir et blanc, le recto-verso et 2 pages par feuillet,
- réutilisez le papier comme brouillon,
- achetez du papier recyclé (qui nécessite 20 fois moins de bois et 3 fois moins d'énergie pour sa fabrication).
- faites circuler vos documents par mail avec la mention "n'imprimer que si nécessaire".

Renseignements : conseiller Info-Énergie, 01 69 56 50 33 ou eie@solcites.org



Etat Civil

Bienvenue

10 sept. : Enzo ANDRADE
13 sept. : Kayo CARVALHO LEAO BORGES
26 sept. : Luna LEEMHUIS
28 sept. : Eva LANDRIAU

Félicitations

08 sept. : Céline KERBOUL et Stéphane SOUDAIN

Condoléances

14 sept. : Françoise DAUPHIN épouse GUIGNARD
30 sept. : Odette MARCERON veuve ADAM



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Mardi 13 novembre, de 14h à 16h

Bien manger pour bien vivre

Centre culturel Michel Spiral
(5-7 rue des Archers) à Montlhéry

La conférence-débat gratuite abordera les points suivants : les secrets d'une alimentation équilibrée, les causes de la malnutrition et ses conséquences, les facteurs de risque de l'ostéoporose, préserver son capital osseux. L'opération "Atouts santé seniors" a été conçue par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Orgyvette, la MSA d'Ile-de-France et six communes, dont La Ville du Bois. Contact : CLIC Orgyvette, 01 69 80 46 92

Dimanche 11 novembre, 11h30

Commémoration de l'Armistice

Place du Général de Gaulle

La municipalité invite tous les habitants de La Ville du Bois à participer à l'hommage

qui sera rendu au Monument aux Morts, en souvenir des disparus de la Grande Guerre, morts au Champ d'Honneur pour la patrie. Le cortège se formera place du Général de Gaulle à 11h30.

Dimanche 18 novembre, 17h

Concert de la Sainte-Cécile

Eglise Saint-Fiacre

A l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, venez écouter les performances musicales des professeurs de l'école municipale de musique de La Ville du Bois. Entrée gratuite. Tout public.

A l'occasion de la Sainte-Cécile, les "Cadets" joueront quelques morceaux en l'église Saint-Fiacre, le dimanche 25 novembre à 9h30.

Renseignements : service Culturel,
01 64 49 55 40

Samedi 24 et dimanche 25 novembre, de 10h à 19h

Marché de Noël

Escale (14 chemin des Berges)

Le Père Noël attend petits et grands avec des centaines d'idées de cadeaux originaux. Vous pourrez déguster des huîtres, escargots et autres produits régionaux au son d'un orgue de barbarie. Les peluches géantes animeront ces deux journées pour le bonheur des enfants.

Renseignements : Syndicat d'Initiative,
4 Grande Rue, tél. 01 69 01 19 33 (ouvert du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h30)

Samedi 1^{er} décembre, à partir de 18h30

Cheer Party !

Escale

La nouvelle association CheerWood organise une petite tombola, avec défilé de coiffure sur le thème "rétro". Sur place, vente de nœuds de cheveux et gâteaux. Entrée : 5 € (boisson offerte).

Contact : 06 61 50 75 99

Vendredi 7 et samedi 8 décembre

Téléthon

En participant au Téléthon, la ville souhaite faire avancer la recherche en faveur des maladies neuromusculaires. La totalité des dons sera reversée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

■ Concert de l'école municipale de musique et de danse

Vendredi 7 décembre, 20h30, à l'Escale
Entrée : 3 € minimum

■ Spectacle cabaret, par des associations

Samedi 8 décembre, 18h, à l'Escale
Entrée : 3 € minimum

■ **Randonnée cyclo-touristique**, par Europ'Essonne
Départ de La Ville du Bois à 10h et repas à Champlan

■ **Randonnée pédestre**, par "Retraite Sportive"
Départ du "Tour du Canton" à 9h30 devant la mairie de La Ville du Bois, repas "tiré du sac" à 12h à Linas, nouveau départ à 13h15, retour prévu vers 16h30 à l'Escale.

■ Et aussi

Dans les écoles et les accueils de loisirs, vente de nounours porte-clés

Le service culturel recherche des bénévoles pour tenir des urnes de dons dans la galerie commerciale VDB.

Contact : service Culturel, 01 64 49 55 40 ou
culture.sport@lavilledubois.fr

Enfance

Exposition "Le Moyen-âge... comme dans un château"

Du 8 au 24 novembre
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Tout public à partir de 5 ans.
Contact : 01 64 49 59 41

L'heure du conte

Mercredi 28 novembre, 10h
Bibliothèque
L'heure du conte pour les enfants à

partir de 5 ans, par Nelly Rameau.
Gratuit, sur inscription.
Contact : 01 64 49 59 41

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 16 novembre, de 10h à 11h
Bibliothèque
Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Contact : 01 64 49 59 41

Spectacle petite enfance

Vendredi 30 novembre, 10h
Escale (14 chemin des Berges)
Spectacle pour tous les enfants de la ville, âgés de 18 mois à 3 ans. Gratuit, sur réservation.
Renseignements et inscriptions jusqu'au 16 novembre auprès du service Educatif (01 64 49 59 45), du multi-accueil (01 69 80 63 41) ou du RAM (01 69 63 32 72)